

À l'ouverture de la séance du 23 Septembre 2019, 26 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 15 membres présents, 11 procurations).

1. Procès-verbal de la CFVU du 1^{er} Juillet 2019

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 1^{er} Juillet 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 1^{er} Juillet 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2. Enseignement et conventions

2.1. Conventions relatives à la mention de master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET).

2.1.1 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et la Chambre de commerce et d'industrie du Maine et Loire

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.1.2 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Agence d'Urbanisme de la Région d'Angers

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.1.3 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Agence de développement économique d'Angers Loire-Métropole

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.2 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

La Convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.3 Modification des contrats pédagogiques de la Faculté de D.E.G.

La modification des contrats pédagogiques des L1 en 2 ans de la Faculté de droit, économie, gestion est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

2.4 Modifications de M.C.C.

2.4.1 Modification de M.C.C. – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

La modification de MCC concernant la formation :

- Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.2 Modifications de M.C.C. – ESTHUA

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DEUST 2 Maintenance Hôtelière, Hospitalière et Immobilière et DEUST 2 Accueil d'Excellence en Tourisme
 - LP Métiers de l'Animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle
 - MASTER mention Direction de Projets ou Établissements Culturels et MASTER mention Tourisme (sauf Parcours Hôtellerie, Restauration, Événement et Parcours Anglophone International Hospitality Management)
 - MASTER mention Tourisme Parcours Hôtellerie, Restauration, Événement
 - M1 et M1 Tourisme Management des Entreprises - TSA
- sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.3 Modifications de M.C.C. – I.U.T.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DUT Techniques de commercialisation
 - Licence pro mention : maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
- parcours : maintenance des systèmes automatisés sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.4 Modifications de M.C.C. – Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant la formation suivante :

- M1 Biologie Santé
- sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.5 Modifications de M.C.C. – Faculté de Santé

Les modifications de la répartition du nombre de places d'accès aux filières de Santé, consécutivement à la suppression du S3, sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 5 abstentions.

2.4.6 Modifications du master ingénierie des systèmes complexes – Polytech Angers

Les modifications relatives au Master ingénierie des systèmes complexes sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.7 Modifications du D.U. Sécurité des Systèmes d'information en Santé (SSIS) – Polytech Angers

Les modifications relatives au D.U. Sécurité des Systèmes d'information en Santé sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.8 Création du D.I.U. Diabétologie Pédiatrique - Faculté de Santé

La création du D.I.U. Diabétologie Pédiatrique est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.9 Création du D.U. passerelle – étudiants en exil – CELFE

La création du D.U. passerelle – étudiants en exil est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.10 Création de l'attestation universitaire « Répondre à une demande de soins non conventionnels » - Faculté de Santé

La création de l'attestation universitaire « Répondre à une demande de soins non conventionnels » est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.11 Création du dispositif Rebond Médico Social et Sanitaire (M2S)

La création du dispositif Rebond M2S est approuvée.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et trois abstentions.

Fait à Angers, le 23 Septembre 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*

Signé